



Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
Mercredi 26 mars- 19h
Collège Guillaume Budé- 7 Rue Jean Quarré



Réunion animée par **Halima JEMNI** première adjointe au Maire du 19e et déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Place des Fêtes et en présence de **Cécile BOSSAVIE**, Conseillère d'arrondissement déléguée, chargée de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du projet « Place aux livres » de l'association Des Beaux Lendemains**, en présence de Clémence WERNER, co-responsable de l'association « Des Beaux Lendemains »
- **Présentation de l'association Juste et Utile et de sa ressourcerie Place des Fêtes**, en présence d'Anne-Claire SALIOU, responsable de l'association Juste et Utile
- **Présentation des travaux de rénovation de l'aire de jeux du square du regard de la Lanterne**, en présence de Sophie GODARD, Responsable de la division-Direction des Espaces Verts et de l'Environnement- service d'exploitation des jardins
- **Comment encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap ?** en présence de Cécile BOSSAVIE, Conseillère d'arrondissement déléguée, chargée de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap et de Camille-Alain PALANY, Directeur de l'IMPRO « Faîtes des Couleurs »

Mot d'introduction d'Halima JEMNI

Sur proposition du groupe référent du conseil de quartier Place des Fêtes, il a été fait le choix de dédier une grande partie de cette réunion publique au sujet du handicap. Peu abordée jusqu'à présent, cette thématique est pourtant essentielle, c'est pourquoi le conseil de quartier a eu la volonté de se questionner sur la manière d'inclure davantage les personnes en situation de handicap. Nous avons souhaité inviter Madame Cécile BOSSAVIE, qui est conseillère d'arrondissement déléguée, chargée de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap, pour parler plus spécifiquement de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Pour débiter cette réunion publique, Madame Clémence WERNER présentera le projet qu'elle porte avec sa binôme, Constance TRAUTSOLT. Toutes deux sont responsables de leur association « Des Beaux Lendemains » et proposeront un nouveau festival, « Place aux livres », dédié à la littérature et mettant en avant uniquement les œuvres d'autrices.

Présentation du projet « Place aux livres » de l'association Des Beaux Lendemain

En présence de Clémence WERNER, co-responsable de l'association « Des Beaux Lendemain »

L'association « Des Beaux Lendemain » compte 5 membres qui agissent pour la promotion de la lecture et l'accès à la Culture pour toutes et tous. Le site internet est en cours de création.

Place aux livres

« Place aux livres » est un festival littéraire qui se tiendra le samedi 17 mai de 10h30 à 21h30. Face au constat que les œuvres écrites par les femmes sont globalement moins mises en valeur et moins souvent programmées lors d'événements culturels, ce festival propose uniquement des œuvres d'autrices. En effet, dans son édition de 2023 l'observatoire de l'égalité montre que les aides allouées aux femmes artistes étaient moins importantes que celles des hommes. C'est pourquoi ce festival vise à mettre en valeur les œuvres des autrices pour leur apporter plus de visibilité d'une part mais aussi pour présenter d'autres imaginaires et récits. Retrouvez plus d'informations sur leur site internet, disponible au lien suivant : [Festival Places aux Livres](#)

Pour cette première édition, les textes présentés porteront sur le thème du territoire, une table ronde sera d'ailleurs organisée pour échanger sur la manière dont les autrices traitent le territoire.

Le festival se déroulera dans 3 lieux : la Médiathèque James Baldwin, le Centre Paris Anim' (CPA) Place des Fêtes, le CAPLA. A noter qu'une programmation jeunesse sera proposée à la Médiathèque, ainsi qu'une rencontre avec les autrices à partir de 14h00. Le CAPLA organisera des lectures ou des ateliers d'écriture.

L'association compte renouveler tous les ans ce festival, en proposant à chaque fois des formes différentes et des thèmes nouveaux.

Appel à textes : « Ecrire le territoire »

L'association réalise un appel aux textes autour du thème « écrire le territoire », accessible à toutes et tous. La thématique de cet appel à textes est de raconter à travers une histoire courte d'une forme libre, un lieu, un quartier, un territoire marquant. Ce lieu peut être fictif ou réel et peut porter sur le périmètre géographique voulu (pas nécessairement la Place des Fêtes), l'essentiel étant que notion de lieu soit au cœur du texte. Les contributions littéraires peuvent être reçues **jusqu'à 23h59 le dimanche 27 avril 2025** et sont à envoyer au format électronique à l'adresse mail suivant : placeauxtextes@gmail.com.

Au terme de cet appel à textes, il y aura entre 5 et 10 textes sélectionnés par un comité composé de membres de l'équipe du festival et de jeunes investis au Centre Paris Anim' (CPA) Place des Fêtes. De plus, le jour de la sélection une comédienne professionnelle lira les textes retenus.

Cet appel à textes a notamment été diffusé dans le collège Guillaume Budé pour mobiliser le jeune public. L'association a la volonté à l'avenir de renforcer le travail avec les écoles de l'arrondissement et, pourquoi pas de co-construire une édition.

Présentation des travaux de rénovation de l'aire de jeux du square du regard de la Lanterne

L'aire de jeux du square du regard de la Lanterne a été implantée en 2014, les travaux interviennent dans le cadre de son entretien, la structure ayant plus de 20 ans. Ce projet a été voté lors de l'édition 2019 du budget participatif.

Ces travaux offrent également l'opportunité de répondre aux nouvelles normes d'accessibilité et de renforcer la convivialité de cet espace. Pour rendre cette aire de jeu inclusive, plusieurs aménagements sont faits :

- **Travail sur le cheminement**, pour le rendre accessible et notamment au passage d'un fauteuil roulant, que cela soit la largeur ou le choix du revêtement. De même, la hauteur des fontaines à boire a été rendue accessible.
- **Développement de structures de jeux inclusives** accessibles à un large éventail d'enfants et qui favorisent le "jouer ensemble". L'objectif est d'accroître les espaces communs entre les enfants en situation de handicap et ceux valides, en proposant par exemple différentes textures de jeux, des toboggans élargis, des rampes coulissantes etc.



Exemple de jeu inclusif « jeu du camion » équipé d'une rampe

Les jeux repris sont prévus essentiellement pour les enfants de 2 à 10 ans. Ils sont pensés pour favoriser la mixité entre les enfants en situation de handicap et ceux valides, c'est pourquoi il n'y a pas d'espace dédié spécifiquement aux premiers.

A noter que la fédération française de handisport a aidé au design de ces aires de jeux pour s'assurer de leur praticité et qu'ils répondent aux besoins.

Poursuivant sa démarche de renforcer l'accessibilité dans les espaces publics, une aire de jeu est également prévue dans le parc des Buttes-Chaumont, ce qui viendra compléter le fil d'Ariane qui y est déjà installé.

Dans le square du regard de la Lanterne en revanche ne propose pas de parcours sensoriel.

Regard de la Lanterne :

Le regard a quant à lui déjà été rénové il y a quelques années. Il est d'ailleurs ouvert au public lors des journées du patrimoine.

Travaux :

Les travaux ont d'ores et déjà débuté et devront s'achever à la fin des vacances de Pâques. Ils sont sans effet sur la circulation car ils se concentrent uniquement dans le square.



Présentation de la ressourcerie Juste et Utile

En présence d'Anne-Claire SALIOU, responsable de l'association Juste et Utile et de sa ressourcerie de la Place des Fêtes

Juste et Utile est une association, comptant actuellement une seule salariée, la responsable, qui propose trois types d'activités :

- Des activités de ressourcerie
- Un café associatif pour favoriser les échanges, cours d'ouverture
- Un accueil de loisir, à destination des jeunes en situation d'handicap

La ressourcerie Place des Fêtes est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 14h-19 et propose des ateliers de 1h30, les mercredi et vendredi.

Retrouvez toutes les informations sur l'association, au lien suivant : [L'association | juste & utile](#)

La ressourcerie Place des Fête

L'association Juste et Utile a une activité de ressourcerie, c'est-à-dire un lieu de dépôt d'objets dont il n'y a plus besoin.

Cette ressourcerie donne une seconde vie aux objets du quotidien. On y donne, on y chine, et surtout, on y crée du lien. Il y est aussi proposé la vente en seconde main à prix solidaire, dans cette ressourcerie de 200 m². A ce jour, concernant le mobilier, la ressourcerie accepte uniquement ceux de petite taille, tels que des chaises, ou bien des bureaux, les lits et matelas sont par exemple proscrits.

Les produits invendus sont donnés à des associations sportives du territoire, à des éco-organismes qui réalisent du recyclage, notamment des objets électroménagers, font l'objet de dons à des paroisses etc.

L'association souhaiterait à l'avenir renforcer les actions conjointes avec la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) de la mairie, par exemple pour la réalisation d'opérations propreté ou bien encore pour sensibiliser au tri.

Inclusion :

Juste et Utile est aussi particulièrement engagée concernant le sujet du handicap et œuvre pour favoriser l'inclusion. Elle a ainsi pour objectif de créer des emplois pour les personnes en situation de handicap. La responsable, Madame SALIOU, qui est actuellement l'unique salariée, souhaiterait dans le futur être assistée d'une ou d'un apprenti et également recruter d'autres salariés, et idéalement constituer une équipe avec des personnes en situation de handicap, afin de promouvoir des postes inclusifs.

L'association accueille également des jeunes en situation de handicap en proposant des ateliers adaptés en lien avec le gisement de la ressourcerie (papier, textile, vaisselle).

Tous les jeudis, des jeunes de l'Institut Médico-Pédagogique (IMP) de Belleville, qui sont en situation d'autisme, s'y rendent et trient les jeux de société, posent les étiquettes pour les identifier et réalisent des recherches pour trouver de nouveaux jeux.

Le Centre de Loisirs à Parité (CLAP) du collège Guillaume Budé vient également au centre d'accueil de loisir de l'association.

Bénévolat :

L'association recherche des bénévoles, notamment pour l'animation et la gestion du café associatif, qui est en cours d'ouverture.

Comment encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap ?

En présence de :

- Cécile BOSSAVIE, Conseillère d'arrondissement déléguée, chargée de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap
- Camille-Alain PALANY, Directeur de l'IMPRO « Faites des Couleurs »

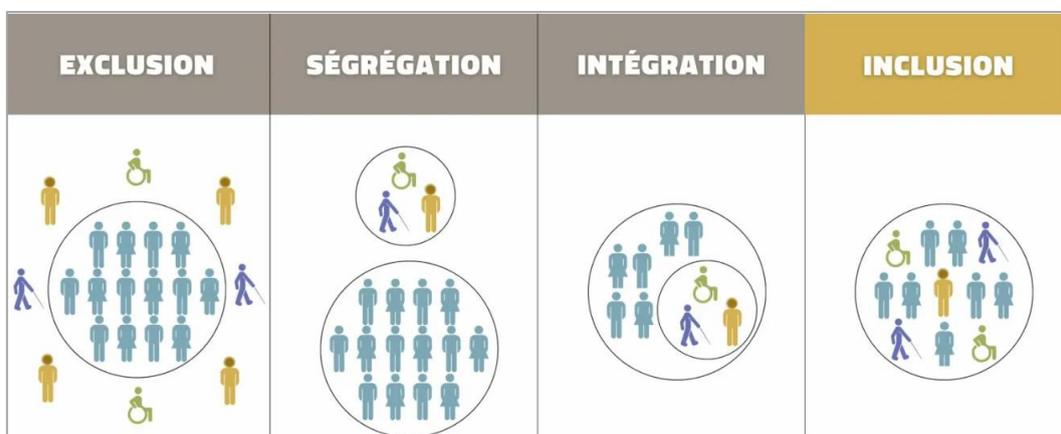
Présentation de Cécile BOSSAVIE :

Le choix du sujet du handicap a été fait pour cette réunion publique car, jusqu'à présent, il n'avait jamais été abordé au sein du conseil de quartier de la Place des Fêtes.

L'approche du handicap par l'inclusion est intéressante car elle rappelle qu'elle est liée à la question des discriminations des personnes en situation de handicap. En effet, en dépit de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances qui dispose que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté », elles connaissent des difficultés d'accès au quotidien : accès au logement, à l'éducation, à des soins médicaux, au sport et aux loisirs, à la Culture.

Ces inégalités font donc du handicap la première cause de discrimination en France, où 15% de la population est porteuse de handicap, qu'il soit moteur, physique ou mental (autisme, dépression sévère, déficience visuelle etc.). A l'échelle mondiale, il y a également 15% de la population qui est en situation de handicap.

L'inclusion des personnes en situation de handicap est donc un enjeu majeur, or la France accuse un retard important. De plus, le vieillissement de la population que connaît le pays devrait inciter à renforcer les politiques d'inclusion, le grand âge s'accompagnant souvent de difficultés à se mouvoir, pouvant se transformer en un handicap moteur.



Le sujet de l'inclusion rappelle également qu'il n'existe pas de handicap attaché à une personne mais que c'est l'environnement qui met en avant cette situation de handicap.

Ainsi, pour un certain nombre de handicaps, la prise en compte de dispositifs améliorant l'environnement, permet à la personne concernée par un handicap d'être totalement incluse (boucles magnétiques pour les personnes équipées d'appareil auditif, généralisation du braille dans les équipements publics et Culturel, assurer le respect des normes d'accessibilité dans les commerces, les équipements publics et culturels, les transports etc.).

Conseil Local du Handicap

Le Conseil Local du Handicap (CLH) se réunit 3 à 4 fois par an et est ouvert à tous. Il accueille des aidants, des personnes concernées par le handicap, des parents d'enfants handicapés, des associations, dont l'objectif est de travailler sur différentes thématiques (sports, vie affective et intime, Culture etc.) pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.

Alors qu'il comptait 20 membres en 2020, elles sont aujourd'hui environ 80, preuve que ce conseil est sollicité. Ce développement s'explique par le fait que c'est un lieu où les personnes concernées par le handicap peuvent apporter leur témoignage et leur expérience, puis il y a un regroupement des besoins qui sont ensuite portés collectivement. Le conseil local du handicap a d'ailleurs mis en œuvre un cahier de doléances pour mettre en avant tous les manquements de la loi 2005, qui a aujourd'hui 20 ans.



D'autres initiatives sont aussi à noter :

- Le collège Guillaume Budé propose un Centre de Loisirs à Parité (CLAP) qui accueille le mercredi des enfants de 11 à 16 ans, qui ne sont pas pris dans les établissements scolaires. Ce centre de loisir se fait dans la mixité, il y a donc des enfants en situation de handicap mélangés à ceux sans handicap.
- La ressourcerie Juste et Utile qui accueille également des jeunes en situation d'handicap mental (autisme), venus de différentes institutions, pour des activités de loisirs et de sensibilisation à l'environnement.
- L'Institut Médico-Professionnel (IMPRO) « Faîtes des couleurs », qui assure une prise en charge éducative et pédagogique d'adolescents âgés de 14 à 20 ans présentant des déficiences mentales

Présentation de l'IMPRO « Faîtes des couleurs »

L'institut médico-professionnel « Faîtes des couleurs », s'occupe de jeunes présentant des déficiences mentales, est ouvert depuis septembre 2001 et est un établissement social et médico-social (ESMS), financé à ce titre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ouvert 210 jours dans l'année, il accueille 42 jeunes âgés de 14 à 20 ans, pour lesquels est assurée une prise en charge éducative et pédagogique.

Insertion professionnelle :

L'IMPRO propose également un apprentissage professionnel afin de permettre aux jeunes d'intégrer le monde du travail.

Ainsi, il est dispensé chaque matinée un apprentissage technique dans les domaines de la cuisine, de la couture, de la menuiserie ou de l'ergonomie, par petits groupes de 5 jeunes.

Un groupe de 10 jeunes est également constitué une fois par semaine pour travailler des notions scolaires en lien avec la technique.

A partir de la majorité, des stages en Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) sont proposés, tout au long de l'année, pour permettre à l'adolescent d'appréhender les choix possibles en termes de variété de postes de travail.

Par cette démarche, l'IMPRO Faîtes des Couleurs favorise ainsi l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment car l'institut a déjà des liens avec des entreprises dites « *du milieu ordinaire* », permettant aussi aux jeunes pour lesquels cela est possible, d'intégrer des équipes mixtes.

Démarche pédagogique :

Au-delà de l'insertion professionnelle, l'IMPRO axe également une grande partie de sa démarche pédagogique autour de la pratique d'activités artistiques et culturelles mais aussi sportives.

De nombreuses activités artistiques sont ainsi proposées :

- Défilé de mode
- Set de musique dj
- Emission de radio
- Cours de sports
- Cours de théâtre

Toutes ces activités sont grandement bénéfiques pour les jeunes car elles contribuent à :

- Développer leurs moyens d'expression
- Appréhender d'une meilleure manière le corps et les mouvements
- Développer la socialisation et des échanges entre eux
- Développer et renforcer l'estime de soi

L'IMPRO organisera en interne, les 22 et 23 mai, une braderie lors de laquelle se tiendra aussi un festival de musique, un et un défilé de mode.



L'IMPRO réalise de nombreuses activités, la plupart restent internes, le directeur souhaiterait donc ouvrir davantage l'établissement au quartier pour ainsi favoriser des événements en mixité.

Temps d'échange libre

Questions à Madame Halima JEMNI

- *Question : La question du handicap pose aussi celle de l'accès à l'éducation des enfants concernés. Or il y a actuellement de nombreuses suppressions de classes d'écoles et notamment de postes d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH). Avez-vous des contacts au Rectorat pour éviter ces fermetures ?*

Réponse : Comme vous le savez, nous avons à cœur, dans le 19^e arrondissement, de défendre l'école publique, pilier de la République, garante de l'égalité des chances et de l'émancipation de tous les élèves, sans distinction.

Il est inacceptable que certains enfants en situation de handicap soient privés d'un accès effectif à l'éducation. Cécile Bossavie travaille avec Yasmina Merzi, adjointe en charge de l'éducation, pour s'opposer aux fermetures de classes et renforcer les moyens alloués aux élèves à besoins spécifiques.

Les fermetures de classes relèvent de l'État, mais les élus locaux se mobilisent régulièrement. Lors du Conseil d'arrondissement du 28 janvier, un vœu a été adopté pour dénoncer ces suppressions et leurs conséquences, notamment dans les territoires d'éducation prioritaire.

Alors même que le gouvernement a renoncé à supprimer 4 000 postes au niveau national, 110 suppressions sont envisagées à Paris, soit près de 25 % des coupes pour une académie qui représente moins de 2 % des élèves du premier degré. Dans le 19^e, cela pourrait signifier la fermeture d'une trentaine de classes.

Par ailleurs, la suppression des décharges pour les directions d'école, décidée par l'Académie de Paris, a suscité une vive inquiétude au sein de la communauté scolaire. Nous avons exprimé notre soutien aux directrices et directeurs de l'arrondissement. Un moratoire a depuis été annoncé par le ministère de l'Éducation nationale. Nous resterons vigilants quant aux discussions engagées.

Face à ce démantèlement du service public, qui touche aussi d'autres structures dans nos quartiers (centre de santé CRAMIF, centre des impôts), nous restons pleinement mobilisés pour défendre une école publique de qualité, accessible à tous.

- *Question : La première loi sur le handicap a été promue en 1975, la France a été condamnée pour manquement à la loi de 2005. Alors pourquoi la place handicapée à l'entrée du parc des Buttes Chaumont (Botzaris) a-t-elle été supprimée ?*

Réponse : Le nombre de places dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sont sacralisés à Paris. Mais cette place était à proximité d'un passage piéton, ce qui n'est plus autorisé dans la Loi d'Orientation des Mobilités (loi LOM) de 2019. Cette loi impose qu'avant 2026 la France doit s'y conformer et impose en effet de ne plus prévoir de places PMR à proximité des passages piétons. La place rue Botzaris a ainsi donc dû être déplacée à proximité de son emplacement initial, soit en amont, soit en aval.

- *Question : Est-ce que la ville est en capacité de créer de nouvelles places de stationnement GIG-GIC?*

Réponse : Oui, c'est la direction de la voirie qui s'en occupe et qui étudiera la possibilité technique de créer de nouvelles places.

- *Question : La place des Fêtes a été aménagée, mais la bande de guidage ne va pas jusqu'à la Borne d'Eveil et de Vigilance (BEV) et il n'y a pas de tapis traversant. Aussi, il y a place du colonel Fabien nombreux travaux, est-ce qu'il est prévu des tapis traversants ? La priorité a été donnée aux vélos mais il y a trop d'incivilités, ce qui rend très compliqué la vie quotidienne pour les personnes en situation de handicap, notamment celles malvoyantes en raison des nombreux obstacles au quotidien (vélos, poubelles sur le trottoir, les terrasses qui débordent du trottoir, trottoirs dégradés avec des trous etc.).*

Réponse : Merci pour votre témoignage. Nous allons prendre attache auprès des services concernés pour signaler l'aménagement de la Place des Fêtes. Le fil d'Ariane de la Place des Fêtes est en cours de réfection.

- Question : Serait-il possible d'ajouter des bancs dans le parc canin boulevard Serrurier ?

Réponse : Nous allons prendre attache auprès des services concernés pour en étudier la faisabilité pour le rajout de chaises individuelles.

- Question : Auriez-vous des informations concernant les travaux de la rue des fêtes ?

Réponse : Ces travaux sont en lien avec ceux portant sur la rénovation des bains-douches Petitot, l'information a été transmise par courrier. Les travaux rue des fêtes dureront jusqu'en décembre et ceux des bains-douches devraient prendre fin en janvier 2026.

- Question : Pourquoi le sens de circulation de la rue des Solitaires a été modifié ?

Réponse : Le sens de circulation a été modifié durant les travaux mais devrait reprendre le sens initial à leur terme, prévu au mois de septembre.

- Question : Le local dédié aux services des titres est-il une fermeture définitive ? Quel serait son devenir ?

Réponse : Le service des titres, qui était anciennement une compétence de la préfecture, est devenu en 2018 une prérogative de la mairie d'arrondissement.

Le local est une propriété d'ICF La Sablière, qui a réalisé des travaux en terrasse en août 2024, mais il y a eu une fuite d'eau usagée, qui a eu pour conséquence des dommages sanitaires avec le développement de germes.

Les agents exerçant dans ce local ont donc alerté sur leurs conditions de travail, ce qui a donné lieu au transfert du service vers la Mairie du 20^{ème}, puis vers la Mairie du 19^{ème}, qui a pu s'équiper du matériel nécessaire pour la réalisation des titres.

Concernant la propreté du site, il a été demandé à la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) d'y effectuer un nettoyage, bien que cela relève de la responsabilité d'ICF.

- Question : Où en est la fermeture de la crèche Henri Ribière ?

Réponse : La réouverture de la crèche est prévue pour septembre avec des commissions d'attributions qui auront lieu en mai/ juin

- Question : Qu'est-ce que le Projet Immobilier ?

Réponse : Il s'agit d'un projet comptant 23 logements en Prêt Locatif Social (PLS), repris par le bailleur I3F, qui permettrait de réunir les habitants de Place des Fêtes et ceux de Plateau car il porte sur ces 2 quartiers.

Bureau des Conseils de quartier

- 📍 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris
- ☎ 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
- ✉ conseilsdequartier19@paris.fr



- 📷 [@conseilsdequartier19](#)
- 🐦 [@monquartier19](#)
- 📘 [Conseils de quartier du 19e](#)

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS